

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D037/2018

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-huit, le 25 mai à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'enfance du pôle de Beaumont Le Roger de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont Le Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 mai 2018

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VATINEL  Étaient absents : Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, MME VANDERHOEVEN
En exercice : 21	
Présents : 13	
Votants : 16	

Pouvoirs : M. MALHERBE a donné pouvoir à Mme BINET ; M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT, Mme VAN DEN DRIESSCHE a donné pouvoir à M. PERDRIEL.

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

**Objet : Approbation de l'adhésion du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS)**

Association loi 1901 fondée en 1926, l'Union Nationale des CCAS (UNCCAS) est l'unique représentant national des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS).

Son conseil d'administration est composé d'élus municipaux chargés de l'action sociale, vice-présidents de leur CCAS/CIAS.

Ses adhérents représentent près de 7 000 communes et plus de 47 millions de français. L'UNCCAS est le porte-voix des CCAS/CIAS pour que leurs spécificités soient mieux prises en compte dans les textes de loi qui les concernent.

Ainsi, l'UNCCAS a développé de multiples services pour ses adhérents, tels que :

- Des conseillers juridiques
- Des informations régulières via la Lettre de l'UNCCAS
- Un réseau national au plus près du terrain
- Des temps d'échange et de sensibilisation
- Des formations
- Des guides d'actualité envoyés gracieusement
- Des appels à expériences
- Des enquêtes
- Le magazine ACTES à tarif préférentiel

- L'accès aux outils en ligne dédiés aux adhérents

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration que le C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie adhère à l'UNCCAS afin de bénéficier de l'ensemble de ces services moyennant le règlement de la cotisation annuelle forfaitaire. A titre indicatif, pour 2018, la cotisation affichée par le site de l'UNCCAS est de 0,03435 euro par habitant pour les structures de 3 150 à 100 000 habitants.

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- ↳ Approuve l'adhésion du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à l'UNCCAS.
- ↳ Prend note que cette adhésion induit le règlement de la cotisation annuelle forfaitaire.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette adhésion.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.